

Concertation citoyenne atelier #3 – Synthèse

Le 30 mai 2022 le groupe citoyen s'est réuni pour la troisième fois à l'occasion de la concertation sur la stratégie déchets de la CCEG.

25 personnes étaient présentes pour cette nouvelle séance de travail consacrée à la validation collective des propositions issues des travaux des deux premières séances, sur la thématique de la collecte des déchets.

Avant cette séance, les participants avaient reçu par mail une version du cahier des charges (CCTP) destiné à recruter le prestataire lors du précédent marché de collecte.

Introduction – Gaël Virlouvét – Tehop

Le lancement de la séance a permis de revenir sur les éléments abordés concernant le marché de collecte lors de la séance 2.

Validation du document socle

Le document socle qui a fait l'objet d'une validation collective concernait uniquement le marché de collecte, le nouveau cahier des charges devant être finalisé en juillet. Le document socle est issu du travail de synthèse et de traduction des propositions formulées par le groupe lors de deux premières séances.

La forme du document est classique : le groupe a formulé des **constats et des principes**, qui justifient des **préconisations**. S'agissant d'un travail original visant à éclairer la rédaction des futures clauses d'un cahier des charges, **une précision a été apportée** pour un certain nombre des 11 préconisations soumises au vote par consentement. Cette précision commence par « **Concrètement...** ».

Du point de vue de la méthode, la validation par consentement repose sur l'identification de points de blocage dans le groupe. Ces points de blocage sont liés à la **formulation** de la proposition (carton jaune) ou au **fond** de la proposition (carton rouge). Hormis ces situations de blocage, les propositions qui n'ont pas directement de conséquence négative justifiée sont supposée être consenties (cartons verts).

Le groupe a discuté la plupart des propositions. En comptant les sous-propositions (« concrètement »), 7 propositions sur un total de 15 ont été adoptées de manière consensuelle, après échanges ou précisions. Parmi les 8 propositions ne faisant pas consensus, 5 propositions étaient marquées par un léger dissensus (2 jaunes/rouges ou moins).

Trois propositions ont donc été davantage discutées :

- **Le passage des sacs aux bacs pour le tri ;**

Cette mesure a été discutée en raison du coût de la mesure (voir les précisions apportées dans les questions-réponses).

- **Fixer une part de recrutement de personnel en insertion ;**

Cette mesure a été discutée à cause de la discrimination positive qu'elle implique.

- **Amener l'opérateur à participer aux opérations de sensibilisation à la réduction de production des déchets.**

Cette mesure, peu consensuelle, a été discutée en raison de son coût comparé à l'efficacité escomptée. La sensibilisation passant par des ateliers sur la réduction des déchets (traitée dans la thématique « prévention ») a semblé être une mesure pouvant être prise en charge par la CCEG plutôt que par l'opérateur.

Inversement, certaines propositions ont été adoptées à l'unanimité sans susciter une importante discussion :

- **Adapter le planning de collecte aux évènements du territoire ;**
- **Permettre une révision tarifaire en cas de réduction de la quantité de déchets collectés par foyer ;**
- **Permettre à l'usager de choisir la taille de son bac tout en conservant le caractère incitatif de la tarification.**

Une grande partie des participants du groupe a pu s'exprimer lors de cette séance qui s'est déroulée pour la première fois exclusivement en plénière.

En fin de séance, les participants ont fait remonter un certain nombre de questions :

- Serait-il possible d'aborder la question du contrôle de la mise en œuvre du marché par le prestataire ?
- Les deux réunions restantes seront-elles suffisantes pour aborder toutes les thématiques et notamment la question des déchèteries ?
- Nous n'avons pas eu le temps de prioriser les propositions, comment envisager cela après la séance ?

Des éléments de réponse ont été apportés :

- Le groupe pourra avoir accès au document socle validé collectivement, sur lequel il pourra apporter des remarques formelles (orthographe, ponctuation, syntaxe, style, etc.).
- Le groupe sera invité à classer les propositions en fonction de leur importance (par un sondage en ligne dont les résultats seront transmis à la collectivité avant l'établissement du cahier des charges).
- Sur la page de remplissage du sondage, les participants pourront suggérer les remarques à prendre en compte pour la thématique du marché de collecte (par ex. sur le contrôle de sa mise en œuvre) dans un encart « commentaires, autres propositions ».
- La méthode d'animation sera adaptée pour tenir compte de la contrainte de temps.

Enfin, le groupe a eu le plaisir d'assister à une présentation très intéressante du compostage par la méthode Bokashi :



Bilan

Satisfactions	Les échanges ont eu lieu en plénière, donnant l'occasion aux participants des sous-groupes d'expliquer le sens des propositions pour le marché de collecte.
Frustrations	Les propositions du document ont parfois surpris le groupe et demandées des reformulations importantes.